

Planification, réalisation et gestion vernaculaire des communs urbains de base dans une nouvelle méga-cité informelle : Le cas de Canaan, Port-au-Prince, Haïti



Fig. 1 : Territoire informel de Canaan. Crédit Photo : Anne-Marie Petter

Par	Anne-Marie Petter
Courriel de l'étudiant	anne-marie.petter@umontreal.ca
Directeur	Gonzalo Lizarralde
Co-directrice	Danielle Labbé
Institution	Université de Montréal
Échéancier	01/2015 – 01/2020
Localisation du projet	Haïti, Canaan (Zone péri-urbaine de Port-au-Prince)
Numéro de certificat éthique	
Institutions partenaires	Université d'État d'Haïti, Croix Rouge Américaine
Financement	
Autres sources de financement	Union Européenne, Croix Rouge Américaine

Résumé: Cette thèse examine les enjeux d'auto-organisation dans la planification et la gestion urbaine d'un établissement informel de Port-au-Prince, soit le cas de Canaan, Haïti.

Canaan est un gigantesque pôle urbain informel émergent à 18 km de Port-au-Prince. Résultat du séisme de 2010 et d'une déclaration d'utilité publique de la zone pour y aménager des camps de sinistrés, cette « terre promise » autrefois inhabitée héberge aujourd'hui plus de 200 000 personnes ayant fui les camps surpeuplés et bidonvilles insalubres de la capitale. Auto-planifiée et auto-construite par sa population, celle-ci témoigne d'une volonté à consolider et habiter un environnement urbain décent distinct des bidonvilles de Port-au-Prince. Or tant pour la communauté haïtienne qu'internationale, Canaan est perçu comme un hyperbidonville anarchique et menaçant. Ce discours sans nuances largement véhiculé est équivoque et pose ainsi plusieurs risques dont le non engagement de l'État et sous-investissement incident, la stigmatisation, l'exclusion sociale, et de possibles politiques, programmes et projets en décalage avec la réalité. Par le constat d'une organisation socio-politique en marge de l'État doublée d'une organisation spatiale manifeste



par la présence d'un important réseau viaire (plus de 600 km de routes), plusieurs places publiques entretenues et d'efforts de reboisement, la présente thèse cherche à explorer comment se planifient, se réalisent et se gèrent ces composantes urbaines ici qualifiées de 'communs urbains de base', lesquels sont significativement moins présents dans les bidonvilles du monde et de ceux de Port-au-Prince, et ce qui en distinguerait donc Canaan.



Fig. 2 : Place publique à Canaan, planifiée et aménagée par la société civile. Crédit Photo : Anne-Marie Petter.

Problème théorique	<p>D'une perspective locale, la littérature scientifique sur les établissements informels haïtiens et plus spécifiquement ceux de Port-au-Prince est très frugale. À l'exception de deux thèses portant sur quelques bidonvilles de Port-au-Prince (Goulet, 2006; Louis, 2009), il n'existe que de très maigres données et corpus de connaissances scientifiques permettant d'éclairer les divers acteurs institutionnels engagés sur le terrain à leur réhabilitation. Ceux-ci se voient dès lors dans l'obligation de conduire leurs propres enquêtes et recherches afin de soutenir leurs initiatives.</p> <p>Au-delà du fait haïtien, il existe une littérature abondante sur les établissements informels de par le monde, laquelle nous éclaire sur plusieurs aspects dont leur définition, origines, raison d'existence, processus de formation, caractéristiques, tendances démographiques, modes d'occupation foncière, typologies spatiales, modes de tenure, investissement, économie etc. (Yahya, 2006; Robertson, 2012; ONU-Habitat, 2003, 2016; Nijman, 2009; Kellett et Napier, 1995; Kellett, 2005; Granotier, 1980; Gilbert, 2007; Fernandez, 2011; Davis, 2006; Berenstein Jacques, 2001; Belaadi 2010). Mais il s'agit généralement d'établissements informels de moindre envergure que Canaan en termes d'équation "démographie - intervalle de formation", Canaan étant un phénomène unique en ce sens, peuplé de 60 000 personnes en seulement 2 ans (Décime, 2012), 200 000 en 5 ans (Welsh, 2015), et toujours en croissance aujourd'hui.</p> <p>Plus précisément en regard de la thématique à l'étude, notons que les modes de production individuels par les ménages du volet logement dans les établissements informels sont connus et documentés (Turner, 1972, 1976; Lizarralde, 2015) alors que ceux propres à la composante collective de l'habitat, ici qualifiée de 'communs urbains de base' car ni publique (sans intervention de l'État) et ni privée (Ostrom, 1990), ne le</p>
--------------------	---



sont pas en termes de planification, réalisation et gestion, et méritent dès lors d'être étudiés sous cet angle.

Enfin, la chercheuse la plus célèbre en termes d'auto-gouvernance collective des biens communs est Elinor Ostrom (1990) qui, par l'étude de 14 ressources naturelles, sut démontrer qu'à certaines conditions leur gestion en marge du paradigme 'État – Marché' était possible, réfutant alors les théories dominantes de l'époque dont *La tragédie des Communs* (Hardin, 1968) et lui méritant le prix Nobel d'économie en 2009. La présente thèse cherche à s'inscrire dans le sillon des travaux d'Ostrom et son intérêt réside dans l'opportunité d'examiner non seulement la gestion de communs existants mais aussi leur planification et mise en œuvre puisque tel est le cas à Canaan, et ce dans un contexte urbain et informel. En effet les travaux d'Ostrom ont suscité un engouement dans la communauté scientifique pour l'étude des biens communs et dans la conjoncture actuelle éminemment urbanisée, on s'intéresse depuis une dizaine d'années aux communs dits « urbains » (Dellenbaugh et al., 2015) dans lesquels s'inscrivent la voirie, les lieux publics (Kratzwald, 2015; Kip, 2015; Garnett, 2012; Foster, 2011) et les équipements collectifs (Kip et al., 2015). Ceux-ci sont par ailleurs majoritairement examinés en contexte urbain formel alors que ceux étudiés en milieu informel traitent plutôt de leurs caractéristiques physico-spatiales (Rybczynski et al., 1984; Mrema, 2013; Hernández-García, 2013) et sociales (représentation, appropriation, consommation) (Hernández-García, 2013), d'où l'intérêt théorique de les analyser sous la lentille de la planification - réalisation – gestion, un phénomène jusqu'alors négligé par la communauté de chercheurs.

Problème pratique

Au-delà d'un établissement informel Canaan serait, selon la définition opérationnelle d'ONU-Habitat (2003), un réel bidonville par la privation de ses ménages de l'un ou plusieurs des éléments suivants : accès à l'eau potable, à des installations d'assainissement améliorées et autres infrastructures de base, à un espace de vie suffisant, à la durabilité du logement et à la sécurité foncière (ONU-Habitat, 2016). Or la problématique s'ancre précisément dans cette étiquette et sa perception dans l'imaginaire collectif, soit le **bidonville** et ses représentations caricaturales. En effet, tant dans l'opinion publique que la littérature grise locale et internationale, on parle d'étalement urbain incontrôlé de la capitale, de « désastre » (Moran, 2015), « développement anarchique » (Décime, 2012), « urbanisation sauvage » (Haiti Grassroots Watch, 2013), « fresque dégradée et dégradante » (Noël, 2012), « panorama de désordre, d'absence de planification et d'implantation de cahutes » (Décime, 2012), « dénaturation du paysage et danger environnemental pour la capitale » (Noël, 2012), ou encore « repère de bandits » (Noble, 2015). Canaan est d'ores et déjà perçu comme un nouveau gigantesque et inquiétant bidonville (Zidor, 2012; Théodat, 2013; Noël, 2015; Haiti Grassroots Watch, 2013; Décime 2012), voire d'hyper bidonville (Sérant, avril 2011). Enfin, selon ONU-Habitat l'occupation spontanée de l'espace produirait nécessairement la structure du bidonville et cette forme d'urbanisation n'en serait pas une convenable par le manque d'espace de communication issu d'une absence de planification, ce dont Canaan serait victime à défaut d'un dessin de voirie. (Clos, 2014).

Plus qu'une question de sémantique, il s'agit d'un problème de représentation unidimensionnelle et sans nuances qui véhicule des stéréotypes aux possibles conséquences défavorables, ce tant pour Canaan que l'ensemble des quartiers précaires de Port-au-Prince. D'abord, bien que l'État paraisse préoccupé par l'avenir de la zone au point de disposer d'un schéma de réaménagement, sa présence et action sept ans après la genèse du phénomène demeurent on ne peut plus timides. Comme tel est le cas d'autres quartiers précaires et bidonvilles de Port-au-Prince, il y a risque manifeste de non reconnaissance et de désengagement (ou de non engagement) des autorités (Théodat, 2013; Couet et Grandidier, 2014) et de sous-investissement incident, donc menace de



réelle dégradation sur le long terme. En second lieu, la stigmatisation est d'une part un mécanisme qui renforce l'exclusion sociale, et d'autre part pose le risque d'occulter les capacités de la population locale et les acquis en place, ce qui conduit au troisième problème, soit la mise en œuvre de politiques, plans d'aménagement, programmes et projets en décalage avec la réalité du terrain. Finalement, il y a risque de passer à côté de la lecture rétrospective et prospective des opportunités que présente ce phénomène qu'est Canaan, tant dans l'effort de reconstruction qu'au vu des nouvelles politiques du gouvernement en matière de logement qui prônent l'auto-construction (PNLH, 2013), ainsi qu'à la lumière des projets pilote de sites et services ou parcelles assainies¹ (UCLBP, 2014; Tribouillard, 2016) récemment mis de l'avant par le gouvernement haïtien dans une visée d'accroissement de l'offre en logements aux familles défavorisées.

Objectifs

Généraux : COMPRENDRE

- Les mécanismes auto-organisés de planification et gestion de la ville informelle haïtienne
- Comment se sont collectivement réalisés (et le sont aujourd'hui) les communs urbains de base à Canaan et quelles sont les dynamiques d'auto-planification, d'auto-production et d'autogestion qui les sous-tendent.

Sous-jacents : COMPRENDRE

- Comment s'articulent spatialement les CUB et pourquoi
- Quelles sont les institutions qui assurent l'auto planification, production et gestion des CUB
- Quelles sont les conditions de succès et d'échecs de l'auto planification, production et gestion des CUB?
- De quelles façons la planification de Canaan se distingue-t-elle du Port-au-Prince formel non planifié
- Quelles sont les caractéristiques indésirables des bidonvilles sciemment non reproduites à Canaan

Axes théoriques: À une échelle macroscopique, la lecture de ces dynamiques sera en premier lieu guidée par la théorie des systèmes complexes (Morin, 2005; Lemoigne, 2006). Cette approche implique d'appréhender la ville informelle en tant que système holistique empreint du fait humain; elle accepte sa nature incertaine, complexe et dynamique, et prend le parti de la lire à différentes échelles, d'en saisir les liens, interactions et hiérarchies, et finalement de la cerner comme inscrite au cœur d'un écosystème plus large (Morin, 2005; Campbell, 2016; Boudreau et Davis 2016). Le modèle théorique de la gouvernance des biens communs (Ostrom, 2010) servira de repère principal appuyé des axes théoriques de l'action collective et des communs urbains. Seront enfin mobilisés les concepts du droit à la ville (Lefebvre, 1968) et l'approche par les capacités (Sen, 1999).

Méthodologie : Nous nous inscrivons dans une stratégie qualitative, soit **l'étude de cas empirique** où s'ancre une démarche abductive (Peirce, 1960), et il s'agit d'une étude holistique (unique) et intrinsèque, que franchissent plusieurs théories. Selon Yin (2014), c'est une approche adéquate lorsque l'on veut investiguer un phénomène contemporain en profondeur, dans un contexte réel où les frontières entre le phénomène et ce dernier ne sont pas claires (phénomène indissociable de son contexte) et où le chercheur n'a pas de contrôle sur les comportements ou les événements. Tel que soutenu par Duminy et al. (2014),

¹ Les sites et services ou parcelles assainies sont des projets d'habitat de type 'public-privé' où sont offerts, par le secteur public, le foncier régularisé (parcellaire) et les infrastructures minimales (peuvent aller d'un minimum d'investissement, soit uniquement la trame viaire, à un maximum, soit un noyau résidentiel de base, habituellement le noyau lourd en plomberie), auxquelles se greffent l'auto-construction incrémentielle des particuliers.



l'étude de cas est une stratégie de recherche à la fois robuste et flexible particulièrement favorable aux contextes urbains du Sud Global tel qu'Haïti, un pays où la recherche en planification urbaine est encore embryonnaire et où l'accès à des données officielles est restreint, requérant alors la constitution du matériel analytique par le chercheur lui-même.

L'approche systémique que nous mobilisons nous amène à faire appel à des vecteurs de collecte diversifiés et perméables à la dynamique de l'étude du cas de Canaan. Afin d'appréhender le phénomène dans sa globalité (dans un contexte qui se dévoile timidement), la collecte de données comblera : 1) une lecture et analyse typo-morphologique par cartographie des communs urbains de Canaan pour comprendre leur articulation spatiale; 2) des entretiens avec les acteurs institutionnels locaux et internationaux; et 3) une enquête plus ethnographique sur la communauté de Canaan, ses dynamiques sociales et les processus auto-organisationnels de planification, production et gestion collective de ces communs urbains (entretiens semi-dirigés avec leaders communautaires et ménages citoyens, et observation non participante à des événements et réunions communautaires et «politiques»). Ces données seront complétées par une analyse de la littérature grise sur Canaan et la compilation des données (accessibles) sur la population collectées par les acteurs de l'aide internationale. Cette convergence d'outils typo-morphologiques et anthropologiques vise la lecture de Canaan sous la double lentille de l'Homme et de sa Ville, celle-ci portée par des processus et mécanismes de création nécessairement endogènes.

Résultats	<p>Résultats définitifs non disponibles (enquête non complétée) Résultats préliminaires et anticipés:</p> <ul style="list-style-type: none">• Il persiste un problème de représentation dans l'imaginaire collectif à l'effet que les quartiers précaires et bidonvilles de Port-au-Prince sont problématiques. Les entretiens sont révélateurs quant à la perception que l'ensemble de l'aire métropolitaine est en train de devenir un vaste bidonville où règnent désordre, chaos, anarchie et dont Canaan en est le symbole par excellence. On parle même de "cannibalisation" de l'espace. Certains proposent qu'il faille raser ces bidonvilles.• Cependant, il y a à Canaan volonté de construction d'une ville saine, évitant de reproduire les caractéristiques indésirables des bidonvilles. 600 km de routes ont été aménagées ainsi que plusieurs places publiques et la population reboise cette terre désertique. Les parcelles sont d'une superficie suffisante pour éviter la surdensification.• Il existe plus d'une centaine d'organisations communautaires (OCB) de base indépendantes qui gèrent les enjeux d'ordre collectif du secteur. Certaines de ces OCB ont initialement aménagé le territoire, traçant routes et parcellaire et veillant à la «distribution» des parcelles. Elles formaient, avant l'arrivée des ONG en 2015, le système de gouvernance locale en marge de l'État. Aujourd'hui les ONG ont implanté une structure articulée autour de tables de quartiers (15 quartiers) dont les OCB sont membres.• Il existe des institutions endogènes et non formelles qui assurent une planification, production et une gestion des composantes urbaines collectives (communs urbains de base). Nous croyons qu'il puisse exister au moins deux formes d'organisation : d'abord la gestion collective par la mise en commun de ressources et d'efforts, la pratique du konbit (corvée collective volontaire d'origine rurale) pour l'aménagement des routes en étant un indice; en second lieu l'agrégation d'actions individuelles pour le bien commun, tel que le reboisement des parcelles. Nous anticipons découvrir plusieurs autres formes d'arrangements institutionnels (frontières, acteurs, règles, contrôle, sanctions, gestion des conflits, négociations etc.) pour la planification, réalisation et gestion des communs.• À défaut de plan d'aménagement défini et de reconnaissance géo-administrative, Canaan pourrait calquer ses structures socio-politique et physico-spatiale sur celles de la ville formelle non planifiée. En effet les OCB existent dans les quartiers, autrement
-----------	---



appelées comités de quartiers, et le tissu urbain organique de Canaan, quoi qu'avec une trame viaire plus omniprésente, présente des similarités avec celui du Port-au-Prince non planifié.

Implications pratiques

D'un angle pratique, la thèse vise à nuancer la représentation souvent unidimensionnelle des établissements informels dans l'imaginaire collectif à titre de lieux où règnent désordre et anarchie par une meilleure compréhension des dynamiques auto-organisationnelles sous-jacentes à leur gestion urbaine. Ceci devrait ultimement contribuer à la formulation de meilleures pratiques et la mise en œuvre d'initiatives structurantes permettant de renforcer les structures civiles en place dans la production et le maintien du cadre bâti. En effet, le bidonville dans la région métropolitaine de Port-au-Prince est un enjeu préoccupant, si bien qu'il est, surtout depuis le séisme, lieu d'interventions d'ONG et bailleurs internationaux en partenariat avec l'État haïtien. La connaissance générée convoite dès lors éclairer ces acteurs afin qu'ils puissent parfaire leurs programmes d'appui à la réhabilitation des quartiers précaires (Deprez et Labattut, 2011), et notamment ceux qui s'adresseront éventuellement à Canaan. Nous convenons que chaque quartier précaire est unique et que tous ceux de Port-au-Prince ne disposent pas de la même abondance de communs urbains que Canaan. Toutefois les leçons tirées de leurs stratégies de planification et de gestion le cas échéant, tant de leurs forces que de leurs faiblesses et leurs conditions de succès et d'échec, pourraient contribuer à définir des lignes directrices destinées à l'appui et au renforcement des capacités des Cananéens en ce sens, et soutenir ou initier des initiatives de réplication dans d'autres enclaves informelles ou bidonvilles de Port-au-Prince, sachant qu'il existe actuellement un cas de restructuration de l'un de ces quartiers suivant une approche de mise en valeur de l'espace public, du bien commun et de gestion communautaire des ressources naturelles (Couet et Grandidier, 2013). À plus grande échelle, les connaissances apportées pourraient permettre d'ajuster et de bonifier le programme pilote de sites et services (UCLBP, 2015) récemment mis de l'avant par le gouvernement haïtien dans une visée d'accroissement de l'offre en logements aux familles défavorisées (UCLBP, 2014; Tribouillard, 2016). Également, bien qu'il s'agisse ici de copropriété, deux projets de ce type ont été réalisés à Port-au-Prince dans la foulée de la reconstruction post-séisme, un mode d'habiter encore à ses balbutiements en Haïti qui requiert la gestion collective d'espaces et d'infrastructures communs (fosses septiques notamment). Les connaissances issues de la thèse pourraient nourrir la communauté de praticiens qui se penche sur cet enjeu d'actualité. Finalement, à une échelle encore plus large au vu de la cible 11.1 des Objectifs de Développement Durable (ODD, 2015) des Nations Unies par laquelle les 193 pays membres, dont Haïti, se sont engagés à la modernisation des bidonvilles sur un horizon 2030, la thèse convoite rayonner à l'international dans cette visée.

Implications théoriques

Au vu de la quasi absence de littérature scientifique relative aux établissements informels et bidonvilles haïtiens dont aucune sur le cas de Canaan, le savoir généré en sera l'un des pionniers. À plus ambitieuse portée scientifique, la thèse s'inscrit dans le sillon des travaux d'Elinor Ostrom citée plus avant sur la gouvernance des biens communs, mais appliquée ici au domaine de l'aménagement, une avenue encore inexplorée². Elle convoite renforcer sa théorie et y apporter un nouvel angle, en proposant notamment l'étude de communs urbains à l'échelle de la ville informelle. Ces

² Cette affirmation mérite plus de recherche à ce stade.



derniers se distinguent de ceux analysés par Ostrom (ressources naturelles existantes) du fait de leur émergence, ce qui permettra d'examiner la question de la création des communs, soit leur planification et production en plus de leur gestion, un savoir que nous croyons novateur³. Au-delà, si la thèse permet d'affirmer avec plus de certitude celle que soutient Ostrom par l'indication de sa potentielle applicabilité à la ville informelle de Canaan, nous espérons susciter l'intérêt d'autres chercheurs à y tester son modèle, ou ailleurs dans tout autre cas présentant des caractéristiques similaires. Finalement d'une perspective plus générale, nous espérons ajouter quelques éléments de connaissances au corpus propre aux établissements informels quant à leur formation spontanée, leur spatialité et leur fonctionnement, des sujets encore peu explorés.

Références: Bibliographie partielle à compléter

- Anglade, G. (1982). *Atlas critique d'Haïti*. Montréal : Université du Québec à Montréal. Centre de Recherches Caraïbes de l'Université de Montréal
- Bottollier-Depois, F. (2012). Fiche de lecture «Gouvernance des Biens Communs». Observatoire du Management Alternatif. HEC Paris. Repéré à http://appli6.hec.fr/amo/Public/Files/Docs/285_fr.pdf
- Clos, J. (2014). Conversation avec Joan Clos. *Les cahiers d'urbanisme du CIAT*, 1, 1-28. Repéré à <http://ciat.gouv.ht/sites/default/files/docs/LES%20CAHIERS%20DE%20L'URBANISME.pdf>
- Constant, M. (2013). Canaan ou la terre refuge. *L'Observatoire de la reconstruction*, (7), 4-9.
- Corbet, A. (2012). *Approche communautaire en Haïti : décryptage de la notion de « communautés » et recommandations*. (Rapport de recherche). Port-au-Prince, Haïti : Groupe URD
- Coriat, B. (2015). *Le retour des communs et la crise de l'idéologie propriétaire*. Paris : Les liens qui libèrent.
- Couet, L., Grandidier, E. (2014). *L'espace public au coeur de la reconstruction : l'exemple de Martissant à Port-au-Prince, Haïti*. (Rapport de recherche). Aubervilliers, France : Institut Veolia Environnement
- Davis, M. (2006). *Planet of slums*. New-York, NY: Verso.
- Dawes, R. M. (1973). *The Commons Dilemma Game: An N-Person Mixed-Motive Game with a Dominating Strategy for Defection*. ORI Research Bulletin 1 3 : 1-12.
- Dawes, R. M. (1975). *Formal Models of Dilemmas in Social Decision Making*. In *Human Judgment and Decision Processes: Formal and Mathematical Approaches*, eds. M. F. Kaplan and S. Schwartz, pp. 87-108. New York: Academic Press.
- Décime, E. F. (2012). Haïti-Séisme 2 ans : « Le camp Canaan », terre promise ou misère dans un désert ? (Multimédia). Repéré à <http://www.alterpresse.org/spip.php?article12199#.VzzNiY-cFMs>
- Deprez, S., Labattut, E. (2011). *La reconstruction de Port-au-Prince : analyses et réflexions sur les stratégies d'interventions en milieu urbain* (Rapport). Solidarités International.
- Duminy, J., et al., Eds. (2014). *Planning and the Case Study Method in Africa: The Planner in Dirty Shoes*. New York, Palgrave Macmillan.
- Goulet, J. (2006). *L'organisation des services urbains : réseaux et stratégies dans les bidonvilles de Port-au-Prince* (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal.
- Gouvernement de la République d'Haïti. (2010). *Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti, Gouvernement de la République d'Haïti*. Repéré à <http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKEwjB3NXR78vQAhXlyFQKHQMxDjEQFggBMAA&url=http%3A%2F%2Fwhc.unesco.org%2Fdocument%2F106590&usq=AFQjCNEe26-EcTpSPH3dj-NsRsvaaTNQ&sig2=XoIWZZ77qhAZLMhKyEvD4w&bvm=bv.139782543,d.eWE>
- Grellety, R., Peck, R., Peck, H. (producteurs) et Peck, R. (réalisateur). (2013). *Assistance mortelle* [Film documentaire]. Haïti, USA : Figuier Production, Velvet Film Inc.
- Haiti Grassroots Watch. (2013). HAITI: Profit-Driven "Slum Reconstruction" Will Cost "Hundreds Of Millions". Repéré à <http://www.globalresearch.ca/haiti-reconstructions-massive-slum-will-cost-hundreds-of-millions/5339849>

³ Idem.



- Hardin, G. (1968). The Tragedy of the Commons. *Science* 162(3859): 1243-1248.
- Hurbon, L. (1987). *Comprendre Haïti. Essai sur l'État, la nation, la culture*. Paris : Les Éditions Karthala.
- Letonturier, E. (inconnu). Action collective. Encyclopædia Universalis [en ligne]. Repéré à <http://www.universalis.fr/encyclopedie/action-collective/>
- Lizarralde, G. (2015). *The invisible houses: Rethinking and designing low-cost housing in developing countries*. New York: Routledge, Taylor and Francis.
- Louis, I. (2009). *La capacité d'action collective des populations marginalisées dans le cadre des stratégies de lutte pour la reconnaissance. Les cas de Cité de l'Éternel à Port-au-Prince (Haïti) et de la Sierra Santa Catarina à Iztapalapa (Mexico)* (Thèse de doctorat). Université de Montréal
- Moran, B. (2015). Haiti's political impasse a distant crisis for the disaffected poor. Repéré à <http://america.aljazeera.com/articles/2015/1/16/haiti-a-a-s-politicalimpasseadistantcrisisformany.html>
- Nations Unies. (2000). Objectifs du millénaire pour le développement. Repéré à <http://www.2dattitude.org/ressources/k2d/pdf/1/1A/1C2.pdf>
- Nations Unies. (2015). The 2030 agenda for sustainable development. Repéré à <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>
- Noble, B. (2015). In Canaan, Haitians are building back by themselves, with a story to tell. Repéré à <http://www.internews.org/our-stories/project-updates/canaan-haitians-building-back-themselves>
- Noël, R. (2012). *Reconstruction et environnement dans la région métropolitaine de Port-au-Prince : Cas de Canaan ou la naissance d'un quartier ex-nihilo*. (Rapport de recherche). Port-au-Prince, Haïti : Groupe URD.
- Oliver, P. E. (1993). Formal Models of Collective Action. *Annual Review of Sociology*, 19, 271-300. Repéré à <http://www.jstor.org/stable/2083389>
- Olson, M. (1965). *The Logic of Collective Action. Public Goods and the Theory of Groups*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- ONU-Habitat. (2003). *The challenge of slums : Global report on human settlements 2003*. Repéré à <http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&ved=0ahUKEwi0joqx8bTRAhXh5oMKHTaTBC4QFggkMAE&url=http%3A%2F%2Fmirror.unhabitat.org%2Fpms%2FgetElectronicVersion.aspx%3Fnr%3D1156%26alt%3D1&usq=AFQjCNF35f0K3vXL3mvZTAbJLcEDFzR2Uw&sig2=nJQNf2DeFEkNZKFI6NFn-Q>
- ONU-Habitat. (2015). *Habitat III issue papers 22 – informal settlements*. Repéré à <http://fr.unhabitat.org/download/almanach-des-bidonvilles-2015-2016/>
- ONU-Habitat. (2016). *Almanach des Bidonvilles 2015/2016 : Suivre l'Amélioration de la Qualité de Vie des Habitants des Bidonvilles*. Repéré à <http://www.alnap.org/resource/20567>
- Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge, England: Cambridge University Press.
- Peirce, C. (1960). *Lectures on Pragmatism. Collected Papers V*. Cambridge: Harvard University Press.
- Reynaud, J.D. (1997). Les Règles du jeu : L'action collective et la régulation sociale, Armand Colin, Paris, 1997.
- Roy, S. N. (2009). L'étude de cas. In Gauthier, B. (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*. (4^{ie} éd., p. 159-184). Québec : Presses de l'Université du Québec
- Soulet, M. H. (2006). Traces et intuition raisonnée. Le paradigme indiciaire et la logique de la découverte en sciences sociales. In Paillé, P. (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*. (p. 125-149). Paris: Éditions Armand Colin.
- Serant, C. B. (2011). La boussole de Canaan : un arrêté présidentiel. Repéré à <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/91317/La-boussole-de-Canaan-un-arrete-presidentiel>
- Théodat, J-M. (2013). Port-au-Prince en sept lieues. *Outre-Terre*, 1(35-36), 123-150. doi: 10.3917/oute.035.0123
- Tribouillard, C. (2016). *Étude pour l'identification et la formulation du programme de développement urbain du 11^{ème} FED en Haïti*. Pour l'Union Européenne.
- Unité de construction de logements et de bâtiments publics, République d'Haïti. (2013). *Politique nationale du logement et de l'habitat*. Repéré à <http://uclbp.gouv.ht/download/pnlh-document-officiel-002.pdf>
- Unité de construction de logements et de bâtiments publics, République d'Haïti. (2014). *Les opérations de « Sites et Services » dans le contexte haïtien*. Repéré à <http://uclbp.gouv.ht/download/rapport-et-recommandations-du-groupe-de-travail-sites-et-services-de-la-table-sectorielle-du-logement.pdf>
- Unité de construction de logements et de bâtiments publics, République d'Haïti. (2015). *Les programmes sites et services pour répondre aux besoins de logement en Haïti – Des lignes directrices*.
- Vitiello, J. (2011). Port-au-Prince : Images littéraires des quartiers-bidonvilles et de leurs habitants. *Ponts – Langues littéraires civilisations des pays francophones*, (11), 91-107. Repéré à



<http://www.ledonline.it/index.php/Ponts/article/viewFile/435/408>

- Welsh, T. (2015). The Promised Land : 5 Years Later, Haitians find Hope in Canaan. Repéré à <http://www.usnews.com/news/articles/2015/01/12/5-years-later-haitians-find-hope-in-canaan-after-the-2010-earthquake>
- Yin, R. K. (2014). *Case study research : Design and methods* (5^{ième} éd.). Thousand Oaks, United States of America : Sage Publications.

AUTRES CONSULTÉS

- Banerjee, AV. et Duflo, E. (2012). *Repenser la pauvreté*. Paris, France: Seuil.
- Cataldi, G. (2003). From Muratori to Caniggia: the origins and development of the Italian school of design typology. *Urban Morphology*, 7(1), 19-34.
- De Soto, H. (2001). *The mystery of capital*. London, England : Black Swan Edition.
- Devillers, C. (1974). Typologie de l'habitat et morphologie urbaine. *Architecture d'aujourd'hui* 174, 18-23.
- Gauthier, P., & Gilliland, J. (2006). Mapping urban morphology: a classification scheme for interpreting the study of urban form. *Urban Morphology*, 10(1), 41-50.
- Haiti Grassroots Watch. (2013). HAITI: Controversy over Corail Camp. Repéré à <http://haitigrassrootswatch.squarespace.com/31controverseEng>
- Holling, C.S. (1973). Resilience and stability of ecological systems. *Annual Review of Ecology and Systematics*, 4, 1-23. <http://www.jstor.org/stable/2096802>
- Huynh, D., Kibe, J., McVitty, J., Sangodeyi, D., Sheth, S., Simon, P-E., Smith, D. (2013). *Housing Delivery and Housing Finance in Haiti: Operationalizing the national housing policy*. Boston, Massachusetts : Oxfam America Research Backgrounder series. <http://www.oxfamamerica.org/publications/haitihousing-research>
- Lalime, T. (2012). *Déconstruire, construire, reconstruire l'Haïti post-séisme*. Le Nouvelliste. Repéré à <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/105000/Déconstruire-construire-reconstruire-l-Haïti-post-séisme>
- Lemay-Hébert, N. et Pallage, S. (2012). *Aide internationale et développement en Haïti : bilan et perspective*. Haïti Perspectives, 1(1).
- Lizarralde, G., Bornstein, L., Davidson, C., Gould, K. (2013). Framing responses to post-earthquake Haiti: How representations of disasters and human settlements shape resilience. *International Journal of Disaster Resilience and the Built Environment*, 4(1), 43-57.
- Lizarralde, G., Johnson, C. et Davidson, C. (2010). Rebuilding after disasters : from emergency to sustainability. Dans G. Lizarralde, C. Johnson, et C. Davidson (dir.), *Rebuilding after disasters : from emergency to sustainability* (1^{ière} éd., vol.1, p. 1-24). Londres, Angleterre: Taylor and Francis.
- Mahyar, A. (2011). Order in Informal Settlements: A Case Study of Pinar, Istanbul. *Built Environment*, 3(1), March 2011, 42-56.
- Morin, E. (2005). *Introduction à la pensée complexe*. Paris, France : Le Seuil.
- Paul, JE. (2015). Haïti-Logement : Inquiétudes à Christ-Roy autour d'un projet de réaménagement de quartier. Repéré à <http://www.alterpresse.org/spip.php?article17679#.VjTlqsK1bcs>
- Pierre-Louis, F. (2011). Earthquakes, nongovernmental organizations, and governance in Haiti. *Journal of Black Studies*, 42(2), 186-202.
- Pisano, U. (2012). *Resilience and Sustainable Development: Theory of resilience, systems thinking and adaptive governance*. (Rapport n° 26). Vienne, Autriche: European Sustainable Development Network ESDNQ
- République d'Haïti. (1987). *Constitution de la République d'Haïti*. Repéré à <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/Haiti.pdf>
- Schuller, M. (2009). Gluing globalization: NGOs as intermediaries in Haiti. *PoLAR: Political and Legal Anthropology Review*, 32, 84-104.
- Sen, A. (1999). *Commodities and capabilities*. Oxford: Oxford University Press.
- Zidor, K. (2012). Canaan ou la faillite de l'État. Repéré à http://www.radiotelevisioncaraibes.com/nouvelles/haiti/canaan_ou_la_faillite_de_l_etat.html